

ENVOI PAR COURRIER ET PAR TÉLÉCOPIEUR : (819) 762-5176

Le 14 décembre 2001

Monsieur Jacques Coutu, avocat
Consortium Multitech-GSI Environnement inc.
139, rue Perreault Est, bureau 201
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C3

**Objet : Projet d'établissement du lieu d'enfouissement sanitaire
dans la MRC de Rouyn-Noranda**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 19 et 20 novembre derniers sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les trois questions suivantes :

- 1) Dans un premier temps, en se basant sur un scénario minimum avec une capacité totale de 500 000 tm, vous avez estimé les coûts d'aménagement des cellules d'enfouissement à 8 950 000 \$ (document déposé PR3, p. 76). Dans un deuxième temps, en se basant toujours sur un scénario minimum que vous avez redéfini en fonction d'une capacité totale de 372 000 tm, vous avez estimé les coûts à 6 420 000 \$ (document déposé PR5.1). Or, pour cette même capacité, vous avez déposé un document au cours de l'audience publique, dans lequel vous établissez finalement les coûts du projet à 7 540 000 \$ (document déposé DA6) en ajoutant que ceux-ci ne s'adressaient spécifiquement et uniquement qu'à l'implantation de la cellule prévue sur une base argileuse.
 - Qu'est-ce qui justifie ces changements de coûts ?
 - Quels seraient les coûts de la deuxième cellule ?
- 2) À qui appartient le terrain au nord du site destiné à l'établissement du LET sur lequel pourrait être aménagé le système de traitement des lixiviats ? Ce terrain est identifié *Scénario B* dans le document que vous avez déposé (DA8) ?
- 3) Pourriez-vous déposer en dix (10) copies couleur le dessin 1 intitulé *Couche isopaques d'argiles* du rapport de D. Germain et S. Dallaire (août 2001) portant sur la *Validation et commentaires de l'étude hydrogéologique* (document déposé DA4)? L'isopaque de 6 m originalement en couleur est illisible sur la reproduction en noir et blanc du dessin 1 du document déposé DA4.

...2

Monsieur Jacques Coutu

-2-

Le 14 décembre 2001

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 7 janvier prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Monique Gélina

Coordonnatrice du secrétariat de commission